Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 71 (1999)

Heft: 2

Artikel: ASH : un bilan pour vingt ans

Autor: Curtat, Robert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-129697

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASH: UN BILAN POUR VINGT ANS

Dans le précédent numéro de la revue «Habitation», le président René Gay a présenté de manière liminaire le travail accompli sur 20 ans par le directeur de l'Association, Fritz Nigg. Des progrès aussi nets que ceux qui sont stipulés dans ce court texte méritaient toutefois un développement que nous sommes allés demander à celui qui est en charge de ces hauts faits, précisément Fritz Nigg.

- Pouvez-vous nous dire comment s'est articulé le doublement du nombre des membres de l'association sur vingt ans?

- De façon généréle, on peut dire que le développement des membres de notre réseau coopératif a été moins fort en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Au plan des logements construits et mis à disposition des coopérateurs, on voit que le nombre des logements a augmenté globalement de 50% entre 1974 et 1998 en Suisse alémanique mais de 100% en Suisse romande. Un autre élément intéressant c'est l'implantation des logements construits dans ces vingt dernières années. En toute logique, nos membres ont suivi le mouvement général qui vide la ville au profit de sa banlieue. C'est clairement à la proximité de la ville et en référence avec elle que les coopératives nouvelles se sont développées. La campagne a vu surgir quelques réalisations mais il faut remarquer, dans ce milieu qui n'a pas de tradition coopérative, que les risques y sont plus grands et que l'encadrement ASH est d'autant plus nécessaire.

- Est-ce qu'on a une vision d'ensemble de cette évolution?

- Il n'y a pas eu beaucoup de recherches mais on peut dire que dans cette période les échecs sont rares dans les vraies coopératives. Je dis cela par opposition aux pseudo- coopératives, celles qui sont nées assez artificiellement de facilités accordées par l'autorité fédérale et qui étaient animées le plus souvent par des entrepreneurs.

- Qu'en est-il de l'idéal coopératif sous la poussée des idées nouvelles?

- Je dirai que la coopérative traditionnelle, celle qui fonctionne avec le moins de risques, est un modèle qui traverse les décennies. D'autres coopératives nées autour de l'idée d'autogestion - Wogeno en Suisse alémanique, Codha à Genève, etc, - sont des expériences intéressantes mais moins faciles à conduire, avec, entre autres, des problèmes de deuxième génération. Au début, l'expérience engagée par des gens assez jeunes paraît séduisante mais, avec le temps, la diversification sociale, les couples qui se séparent, etc, fragilisent le groupe qui ne trouve pas toujours le remplaçant idoine quand les premiers partent. Ceci dit, un groupe de coopérateurs animé par ces idées d'autogestion et disposant en région urbaine d'un immeuble attrayant, peut tout à fait réussir. Le développement récent passe toutefois par des unités plus grandes. C'est le cas de l'ensemble Cartago I à Zurich, conçu comme un phalanstère, avec une cuisine commune pour 40 personnes...

- Est-ce que le développement numérique des logements coopératifs est plus marqué en Suisse alémanique? dans la Suisse latine?

- En opposant les chiffres de 1974 et 1998 et en opposant la Suisse romande - et non latine - à l'ensemble de la Suisse, on voit que cette dernière région a été le siège du développement le plus spectaculaire. Le tableau suivant le dit clairement:

1974	
Suisse romande:	**8 520 logements**
Toute la Suisse :	**81 000 logements**
1998	
Suisse romande:	**16 000 logements**
Toute la Suisse :	**120 000 logements**

J'exclue volontairement le Tessin de ce décompte. En résumant fortement les faits, on peut dire que dans ce canton, toutes les expériences de construction sans but lucratif ont échoué. Les seules exceptions qui demeurent sont les coopératives traditionnelles des employés de la Confédération. Au-delà je ne vois pas d'avenir pour le mouvement coopératif d'habitation au Tessin.

- Est-ce que de nouvelles couches de population - classes moyennes - ont rejoint le mouvement coopératif?

- Il faut explorer ici une contradiction. Sans doute le mouvement coopératif a tendance à s'ouvrir le plus possible à de nouvelles couches sociales. La co-

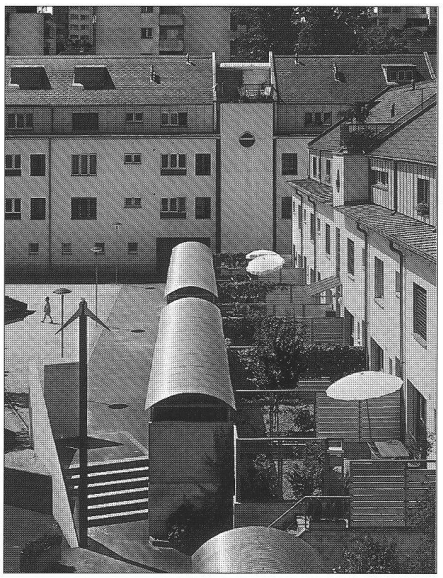

opérative d'aujourd'hui, à l'opposé de celle d'hier, n'est plus composée de façon homogène par des habitants relevant tous, peu ou prou, des classes «productives» comme disent les historiens. En revanche la qualité de logement subventionné dicte, peu ou prou, sa composition sociale. Les mieux qualifiés restent en marge et ils ont moins de temps pour s'investir, agir comme militants. Les moins qualifiés eux composent la majorité mais ils sont moins à l'aise pour former le «moteur social» du groupe. La contradiction évoquée plus haut est dictée par l'échelle des revenus. Elle sélectionne de fait un type de coopérateur qui est souvent moins bien armé pour s'engager dans la discussion, l'animation du groupe, l'aider à s'organiser pour imposer une certaine idée de la coopérative face à son administration

-Est-ce que le mouvement a permis des réalisations originales au plan de l'architecture?

- Globalement on peut dire que le mouvement coopératif représente entre 5 et 10% de la construction nouvelle. Manifestement les réalisations coopératives représentent, dans la littérature spécifique, une part nettement plus grande. Les milieux architecturaux s'accordent à dire que le mouvement coopératif est fréquement le siège de réalisations remarquables. **Le fait que nous fassions, du concours d'architecture, la règle avant chaque réalisation peut être mis en parallèle avec ce résultat.**

-Un récent rapport de l'office de statistique (cf Habitation no 1 - 99) met en évidence les qualités de bailleur de la coopérative. Quel est votre commentaire?

- Je dirai simplement que les coopératives construisent sous un conrôle plus strict et qu'elles doivent louer tout de suite ce qu'elles ont fait construire. Pour le reste, des enquêtes conduites à Zurich et Bâle par exemple mettent en évidence les avantages du système coopératif comme «modérateur» du marché. Pour voir les choses de façon plus large, je dirai que l'idéal coopératif a évolué et que ceux qui le servent à l'aube du millénaire à venir, lui ont forgé, à l'instar de leurs prédécesseurs, une réputation justifiée.

Propos recueillis par Robert Curtat

Ci-dessus: Coopérative EBG Hügelweg à Lucerne, maisons en bande et attique

Pénélope par Arom

le mariage de la cousine Berthe

Berthe jette son bouquet

Pénélope le rattrape